



Avis

Accès au quai municipal et à la descente de bateau non accessibles

Du 12 au 17 août 2026

Prendre note que l'accès au quai municipal et à la descente de bateau ne seront pas accessibles pour la période mentionnée en raison des préparatives et de l'activité de la traversée du lac Nicolet.



Merci de votre compréhension !
La direction